« Une section européenne anglais créée en septembre »

Le lycée Pierre-Coton a adressé une demande auprès du Rectorat, relative à la création d'une section européenne anglais en bac pro Tebaa (Assistants d'architecte) et Tisec (Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques). Cette demande a été entendue.

Pascale Villelongue, proviseure au lycée Pierre-Coton. Photo Roger CHAIZE

Rencontre avec Pascale Villelongue, proviseure du lycée Pierre-Coton.

Quel est le but de cette création de section ?

« Cette section a pour objectif de favoriser la maîtrise avancée d'une langue vivante par les élèves et l'ouverture européenne et internationale de l'établissement. Les sections européennes ou de langues orientales sont ouvertes à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère. Ces élèves motivés sont accueillis dès la seconde. »

Que se passera-t-il concrètement ?

« Les enseignements dispensés dans ces sections reposent sur les programmes en vigueur. Ils sont cependant aménagés. Ainsi, au lycée, une ou plusieurs disciplines non linguistiques sont enseignées en partie dans la langue de la section. La section européenne sera alors supportée par les matières anglais, lettres/histoire et génie civil construction économie.

Des activités culturelles et d'échanges (dont des formations en entreprise) seront également organisées, visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la culture du ou des pays dans lesquels est parlée la langue de la section. (Voyage scolaire en Angleterre chaque année, par exemple). »

Quel sera le faire-valoir pour l'élève après l'obtention du baccalauréat ?

« L'indication "section européenne anglais" sera inscrite sur le diplôme du baccalauréat professionnel.

Cette indication dépendra des résultats obtenus par le candidat, il devra obtenir au moins 12/20 à l'épreuve de langue vivante passée dans la langue de la section et au moins 10/20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le travail mené dans le cadre de cette même section. »

> « Ce parcours est accessible aux élèves en seconde bac pro »
>
> **Pascale Villelongue, proviseure**

À quel moment ce parcours deviendra-t-il effectif ?

« Ce parcours est accessible aux élèves en seconde bac pro à Néronde, dès la rentrée de septembre 2018. »